



© Ville de Suresnes

**INTERVIEW****CHRISTIAN DUPUY  
MAIRE DE SURESNES**

Christian Dupuy, vice-président de Pold, en charge de l'habitat, du logement et des aires des gens du voyage, anticipe les évolutions futures sur le territoire de Paris Ouest La Défense.

**Vous êtes en charge des questions d'habitat et de logement pour le territoire. Quel état des lieux faites-vous de la situation actuelle ?**

Le pourcentage de logements sociaux sur le territoire de Paris Ouest La Défense (Pold) est à la fois inférieur à la moyenne départementale (qui est de l'ordre de 27,5 %) et à l'objectif de la loi SRU

qui est de 25 %. Nous avons incontestablement un effort à fournir, avec des situations très contrastées d'une commune à l'autre. Par ailleurs, nous allons devoir collecter tous les programmes locaux de l'habitat (PLH), afin de concevoir un PLH intercommunal pour le territoire de Pold. Il contribuera à l'élaboration du PLH métropolitain, à l'échelle de la métropole du

Grand Paris, dont j'ai aussi la charge en tant que conseiller métropolitain délégué à la politique de l'habitat.

**Quelle peut être l'action du territoire dans ce domaine ? En quoi peut-il venir compléter ou coordonner l'action des communes ?**

Nous allons prendre en compte les politiques de l'habitat souhaitées et élaborées par les différentes communes membres pour les mettre en cohérence les unes avec les autres. Chacune a son identité, son histoire et ses caractéristiques. Chaque municipalité a été élue au suffrage universel par la population. Il n'est pas question qu'on vienne imposer une vision normative à l'ensemble du territoire qui serait en contradiction avec les programmes sur lesquels les équipes municipales ont été élues.

**Quels sont à votre sens les chantiers prioritaires ?**

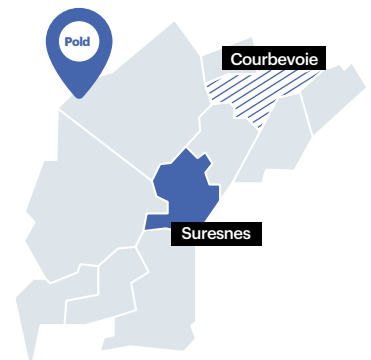
La loi impose d'avoir au moins une place d'hébergement d'urgence pour mille habitants dans chaque commune et je ne pense pas que ce soit le cas dans l'ensemble des villes de Paris Ouest La Défense. Nous devons sans doute être un peu plus proactifs sur l'hébergement des travailleurs migrants et les aires de stationnement pour les gens du voyage. Pour ces derniers, nous avons déjà un accord à l'échelle des trois communes\* de l'ex-communauté d'agglomération du Mont Valérien, pour une aire partagée. Pour l'hébergement des travailleurs migrants, ces communes ont également trouvé un

accord pour mieux répartir la demande entre elles.

**Comment comptez-vous lutter contre le manque de logements ? Et comment coordonner cette action avec un maintien, voire une amélioration de la qualité de l'habitat ?**

Même si elles sont modestes, il reste quelques disponibilités foncières sur le territoire. Certaines communes font racheter des immeubles par des bailleurs sociaux et on les attribue à des personnes qui entrent dans les critères d'attribution des logements sociaux. Il faut augmenter l'offre et favoriser sa diversité pour ne pas créer des ghettos ou des citadelles réservées aux plus riches. Nous devons avoir en permanence le souci de la mixité sociale en augmentant le nombre de logements et en faisant en sorte que le parc de logements sociaux soit maintenu dans le meilleur état possible. La densification n'est pas à opposer à la qualité. ©

\* Suresnes, Rueil-Malmaison et Nanterre.



**Pold est l'un des**

**12**

**territoires de la métropole du Grand Paris.**